

PARTICULIERS

Vos tarifs au quotidien

Conditions tarifaires

En vigueur au 1^{er} mars 2021

Tarifs en euros TTC lorsque la TVA est applicable



Extrait standard des tarifs*

(Liste nationale des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement)

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle

| Liste des services | Prix en euros |
|--|--|
| Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) (Crédit Agricole en Ligne) | GRATUIT Hors du coût du fournisseur d'accès Internet |
| Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS | 2,37 €/MOIS permettant de recevoir 2 alertes par semaine soit, pour information 28,44 €/AN |
| Tenue de compte | 12,20 €/AN |
| Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) Mastercard ou Visa | 43,00 €/AN |
| Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) Mastercard ou Visa | 43,00 €/AN |
| Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) L'autre carte | 16,62 €/AN |
| Retrait d'espèces (cas de retrait en euros dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale) | 1,00 €/RETRAIT À PARTIR DU 4^{ÈME} RETRAIT/MOIS |
| Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement SécuriCOMPTE | 2,00 €/MOIS soit, pour information 24,00 €/AN |
| Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel) • En agence • Par Internet | 3,95 €/VIREMENT GRATUIT |
| Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA) | GRATUIT |
| Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA) | GRATUIT |
| Commission d'intervention • Par opération • Plafond mensuel | 8,00 € 80,00 € |

* Les établissements de crédit ont la possibilité de présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires un extrait standard des tarifs.

Nos conditions tarifaires sont consultables auprès de l'ensemble de nos agences et sur internet www.ca-valdefrance.fr (hors coût du fournisseur d'accès à Internet).

SOMMAIRE

Extrait standard des tarifs

P.2

Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte

P.5

Ouverture, Transformation, Clôture
Relevés de compte
Tenue de compte
Services en agence

Banque à distance

P.7

Abonnement à des services de banque à distance
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou sur la gestion du compte par SMS

Vos moyens et opérations de paiement

P.8

Cartes
Virements
Prélèvements SEPA / TIP SEPA
Chèques

Offres groupées de services

P.13

Le Compte à Composer
Offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière : Le Compte à Composer
Module Budget Protégé
Offre Globe Trotter
Offre eko

Irrégularités et Incidents

P.19

Commission d'intervention
Opérations particulières
Incidents de paiement

 **Découverts et Crédits** P.21

Découverts
Crédits à la consommation
Crédits immobiliers

 **Épargne et Placements financiers** P.23

Épargne bancaire
Placements financiers

 **Offres pour les jeunes** P.26 **Opérations à l'étranger** P.28

Le change
Chèque
Autres opérations

 **Assurances et Prévoyance** P.29

Assurance pour vous et vos proches
Assurance pour vos biens
Assurance pour vous protéger au quotidien
Assurance Emprunteur
Assurance de la Banque au Quotidien

 **Succession** P.31 **Autres services** P.32

Banque Privée
Protection des particuliers
Magazines

 **Résoudre un litige** P.35



Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte

Ouverture, Transformation, Clôture

| | |
|---------------------------------------|---------|
| Ouverture de compte ▲● | GRATUIT |
| Clôture/transfert de compte ▲● | GRATUIT |
| Désolidarisation du compte joint | GRATUIT |
| Service d'aide à la mobilité bancaire | GRATUIT |
| Services bancaires de base | GRATUIT |

(fournis dans le cadre du droit au compte : article L.312-1 et article D.312-5-1 du Code monétaire et financier) mentionnés par le symbole ▲



Bon à savoir !

▲ **Services bancaires de base :** ensemble de services bancaires rattachés à un compte ouvert sur désignation de la Banque de France, conformément aux articles L.312-1 et D.312-5-1 du code monétaire et financier. Ces services comprennent : - l'ouverture, la tenue et la clôture du compte, - un changement d'adresse par an, - la délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire, - la domiciliation de virements bancaires, - la fourniture mensuelle d'un relevé des opérations effectuées sur le compte, - l'encaissement de chèques et de virements bancaires, - les paiements par prélèvements SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance, - des moyens de consultation à distance du solde du compte, - les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte, - une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opération sur internet et le retrait d'espèces dans l'Union européenne, - deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services, - la réalisation des opérations de caisse. Le droit au compte ne comprend ni la délivrance d'un chéquier ni l'ouverture d'une autorisation de découvert.

Frais de liquidation de communauté

93,50 €

Relevés de compte

| | Papier | e.relevé ¹ |
|--|---------------|-----------------------|
| ● Relevé mensuel ▲● | GRATUIT | GRATUIT |
| Relevé par quinzaine (2 par mois) | 1,68 €/mois | 0,84 €/mois |
| Relevé décadaire (3 par mois) | 2,54 €/mois | 1,27 €/mois |
| Relevé journalier | 0,98 €/envoi | 0,49 €/envoi |
| Réédition du relevé de compte du mois en cours | 2,65 €/relevé | |
| Relevé annuel des frais | GRATUIT | GRATUIT |
| Relevé de frais sur instruments financiers | GRATUIT | GRATUIT |

1- Les e.relevés sont mis à disposition et consultables par le client dans son espace personnel du service de banque à distance par Internet «Crédit Agricole en Ligne», à la rubrique e-Documents.

● Services inclus dans le CAC.

● Les prestations identifiées par ce symbole sont les prestations de base mentionnées par l'article D.312-5 du Code monétaire et financier.

| | |
|--|-------------------------|
| ● Relevé global des avoirs (épargne/crédit) | 21,89 €/an |
| - Relevé annuel | |
| Si détention d'un Compte à Composer avec module «Épargne pilotée» | GRATUIT |
| - Relevé semestriel | 10,94 €/semestre |
| - Relevé trimestriel | 5,47 €/trimestre |
| Si détention d'un Compte à Composer avec module «Épargne pilotée Premium» ou d'un Compte Service Privilège ou Privilège+ | GRATUIT |
| Relevé IFI | 53,97 €/an |

Tenue de compte

| | |
|--|--------------------|
| ● Tenue de compte ▲● | 12,20 €/an |
| Si détention d'un Compte Service, d'un Compte Service+ ou d'un Compte à Composer | GRATUIT |
| Pour les 18-24 ans inclus | GRATUIT |
| Frais de gestion de compte inactif¹ ▲● | 30,00 €/an |
| ● Délivrance de Relevé d'Identité Bancaire ▲● | GRATUIT |
| ● Forfait des opérations courantes illimitées | 1,00 €/mois |
| Comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA | |
| Si détention d'un Compte à Composer | GRATUIT |

Services en agence

| | |
|--|---------------------------------|
| Versement d'espèces ▲● | GRATUIT |
| Remise de chèque(s) ▲● | GRATUIT |
| Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque ▲● | GRATUIT |
| Retrait Carte minute² | 2,00 €/retrait |
| Si détention d'un Compte à Composer avec module Compte sécurisé | GRATUIT |
| Mise à disposition de fonds ou d'un chèque de banque dans une autre Caisse régionale de Crédit Agricole | 17,50 € |
| Frais de location de coffre-fort (selon la taille) | de 83,05 € à 221,20 €/an |
| Frais d'ouverture de coffre-fort (perte ou vol des clés, succession, oubli de combinaison...) | Nous consulter |
| Edition d'attestation d'avoirs (par attestation) | 10,00 € |
| Frais de recherche de document³ | 15,49 €/document |
| Si détention d'un Compte Service Initial, Mozaïc ou Privilège | 1 GRATUIT/an |
| Si détention d'un Compte Service Equilibre | 2 GRATUITS/an |

1 - Frais prélevés annuellement sur chaque compte sans mouvement depuis 12 mois, dans la limite de 30€ et du solde créditeur du compte, après déduction des frais et commissions perçus par la Caisse régionale en contrepartie des opérations relatives à la gestion et à la clôture de ces comptes inactifs et produits et services bancaires liés à ces comptes.

2 - Délivrance d'une carte de retrait d'espèces en euros, à usage unique.

3 - Hors relevé de compte du mois en cours et Imprimé Fiscal Unique



Banque à distance

Abonnement à des services de banque à distance

(Internet, téléphone fixe, SMS, etc.)

Hors coût du fournisseur d'accès à Internet

Internet

● Service de banque à distance par Internet - Offre Vision

Service de banque à distance par Internet comprenant la consultation des comptes, la réalisation de virements internes et la souscription de produits et services par signature électronique

GRATUIT

● Service de banque à distance par Internet ▲● - Offre Vision+

Services inclus dans Offre Vision + virements externes SEPA

GRATUIT

● Service de banque à distance par Internet - service de bourse en ligne

Invest Store Initial

GRATUIT

Invest Store Intégral

GRATUIT

• à partir de 24 ordres par an

• moins de 24 ordres par an

Les frais d'utilisation applicables aux ordres de bourse en France figurent en page 24

117,00 €/compte titres

Service d'agrégation de comptes¹

Informations sur les comptes bancaires détenus dans d'autres banques

GRATUIT

Ces services de banque à distance par Internet sont accessibles depuis :

• Le site internet www.ca-valdefrance.fr

TÉLÉCHARGEMENT GRATUIT

• Nos applications mobiles

- Ma Banque²

- Paiement Mobile³ dédiée à la carte bancaire et aux paiements sécurisés avec le service Paylib qui comprend :

- Paiement Paylib en Ligne⁴

- Paiement Paylib en magasin avec son mobile⁵

- Paylib entre amis⁶

Téléphone avec Filvert service vocal

Plateforme téléphonique

GRATUIT

1 - Service disponible depuis l'application mobile Ma Banque.

2 - Téléchargement et accès gratuits à l'application Ma Banque, hors coûts de communication selon opérateurs. L'utilisation de l'application nécessite la détention d'un terminal de communication compatible avec accès à Internet et l'abonnement au service Crédit Agricole En Ligne. Apple et le logo Apple sont des marques d'Apple Inc., déposées aux États-Unis et dans d'autres pays. Android, Google Play et le logo Google Play sont des marques de Google Inc.

3 - Téléchargement et accès gratuits de l'application Paiement Mobile, hors coûts de communication selon opérateurs. L'utilisation de l'application est soumise à conditions et nécessite la détention d'un terminal de communication compatible avec accès à Internet et l'abonnement au service Crédit Agricole En Ligne.

4 - Service permettant de réaliser des paiements sur des sites e-commerçants (liste disponible sur www.paylib.fr) et affichant le logo «PAYLIB».

5 - Service permettant d'effectuer des paiements chez les commerçants acceptant la carte sans contact et affichant le logo «PAYLIB». La détention d'un smartphone Android éligible est requise.

6 - Service permettant d'effectuer un virement entre Particuliers par l'utilisation du numéro de téléphone mobile.

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou sur la gestion du compte par SMS

| | |
|--|------------------------|
| ● Mini-relevés | 2,37 €/mois GRATUIT |
| Si détention d'un Compte Service+ ou Prélude ou d'un Compte à Composer avec module «Suivi assuré» ou module «Budget protégé» | |
| Nombre de SMS inclus | 1 ou 2/semaine |
| ● Alerte écopage (mensuelle) | 0,30 €/mois GRATUIT |
| Si détention d'un Compte à Composer avec module «Épargne pilotée» | |
| ● Alerte temps réel de gestion | 0,76 €/mois GRATUIT |
| Si détention d'un Compte à Composer avec module «Suivi assuré» | |
| ● Alerte achat à distance | 0,76 €/mois GRATUIT |
| Si détention d'un Compte à Composer avec module «Suivi assuré» | |
| ● Alerte solde disponible (hebdomadaire) | 0,30 €/mois GRATUIT |
| Si détention d'un Compte à Composer avec module «Budget protégé» | |
| ● Alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur | 0,76 €/mois GRATUIT |
| Si détention d'un Compte à Composer | |
| ● Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement | GRATUIT |
| ● Alerte souplesse du découvert | 0,30 €/mois GRATUIT |
| Si détention d'un Compte à Composer avec module «Maîtrise du découvert» | |
| Alerte solde débiteur et rejet d'opérations | 0,76 €/mois |

Vos moyens et opérations de paiement

Cartes



Bon à savoir !

Le logo vous indique les cartes disposant de la fonctionnalité sans contact. Il est possible de désactiver cette fonctionnalité sur l'application Paiement Mobile ou auprès de votre Conseiller.

Les cartes de paiement à débit différé et les cartes avec paiement par crédit renouvelable comportent la mention CREDIT. Les cartes de paiement à autorisation systématique et les cartes de paiement à débit immédiat comportent la mention DEBIT.

Pour toute souscription d'une seconde carte de paiement sur un même compte (hors l'autre carte) réduction de 50% sur la cotisation de la carte la moins chère. La réduction s'applique dès la 1^{ère} cotisation.

❖ Existe aussi en carte sociétaire : prix identique

Bonus Sociétaire : A chaque opération de paiement ou de retrait dans les distributeurs Crédit Agricole, 1 Tookets = 0,01 € est versé par votre Caisse Régionale dans votre cagnotte Tookets ; cagnotte distribuable aux associations référencées sur le site www.tookets.com

Les jeunes entre 18 et 24 ans inclus bénéficient de 50 % de réduction sur la cotisation des cartes (hors L'autre carte, LSB, Maestro, Mastercard eko, World Elite et Visa Infinite). Voir page 26.

Bonus Cotisation : 0,02 € à valoir sur la prochaine cotisation carte¹ (Gold, Visa Premier, World Elite et Infinite) pour chaque paiement et retrait dans les distributeurs du Crédit Agricole.

En complément des cartes Gold et Visa 1^{er}, bénéficiez d'une carte de secours à prix réduit : la carte O.K.OU.

Cotisation carte

Carte de paiement et de retrait »)

| CATÉGORIE DE CARTE | Débit immédiat | Débit différé |
|---|-------------------------------|--------------------|
| Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) | | |
| • Prélude (plus commercialisée depuis 11/2012) Si détention d'un Compte Service Prélude | 23,81 €/an GRATUIT | |
| • L'autre carte ▲● Si détention d'un Compte Service Prélude ou d'un Compte à Composer avec module «Budget Protégé» | 16,62 €/an GRATUIT | |
| • L'autre carte «Majeurs Protégés» | 16,62 €/an | |
| Carte de débit (carte de paiement nationale) | 43,00 €/an | |
| • Carte Nationale (plus commercialisée) | | |
| Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation systématique) | | |
| • Maestro Si détention d'un Compte Service Initial ou Initial+ | 32,00 €/an GRATUIT | |
| • Mastercard eko | 35,00 €/an | |
| Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale) | | |
| • Mastercard / Visa classic ♣ | 43,00 €/an | 43,00 €/an |
| • Mastercard Globe Trotter (pour les 18/30 ans) | 43,00 €/an | |
| • Mastercard Jeunes Voyageurs (pour les 18/30 ans) (plus commercialisée depuis le 12/02/2020) | 43,00 €/an | |
| • Mastercard Equipe de France de football (plus commercialisée depuis 10/2019) | 49,00 €/an | 49,00 €/an |
| • Gold Mastercard Jeunes Voyageurs (pour les 18/30 ans) | 129,00 €/an | |
| • Gold Mastercard / Visa Premier ♣ | 129,00 €/an | 129,00 €/an |
| • World Elite Mastercard / Visa Infinite ♣ | | 295,00 €/an |

Carte avec paiement par crédit renouvelable »)

| | Paiement comptant à Débit immédiat | Paiement comptant à Débit différé |
|--|---------------------------------------|--------------------------------------|
| Mastercard Cartwin ² ♣ | 43,00 €/an | 43,00 €/an |
| Gold Mastercard Cartwin ² ♣ | 129,00 €/an | 129,00 €/an |

Carte de retrait

| | |
|--|-------------------|
| Carte Libre Service Agence (LSA) ³ | GRATUIT |
| Carte Libre Service Bancaire (LSB) ³ (plus commercialisée depuis 12/2018) | 10,00 €/an |
| Carte Libre Service Bancaire (LSB) ³ Majeurs Protégés | 10,00 €/an |

1 - Dans la limite maximum du montant de la cotisation due, moins 1 euro à titre de participation financière minimum.

2 - La « Cartwin » est une CARTE DE CRÉDIT, associée à un compte de dépôt et à un crédit renouvelable. Elle porte la mention « CARTE DE CRÉDIT ». Les retraits sont toujours débités immédiatement sur le compte associé ou sur le compte de crédit renouvelable. Les paiements réalisés à crédit sont débités immédiatement sur le compte de crédit renouvelable. Les paiements réalisés au comptant sont débités sur le compte de dépôt en fonction du type de débit de la carte choisie par le client :
 - carte à débit immédiat : le compte associé est débité au fur et à mesure des paiements,
 - carte à débit différé : les paiements sont cumulés et prélevés une fois par mois, à date régulière. Le montant de la cotisation est hors coût du crédit.

3 - LSA : Retraits au(x) seul(s) distributeur(s) de votre agence.

LSB : Retraits aux distributeurs Crédit Agricole en France.

Paiement par carte

Paiement par carte en euros¹ dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) ●

GRATUIT

Paiement par carte en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

- Frais fixes
- Frais variables
- Frais de conversion monétaire²

GRATUIT
2,40 %

Nous consulter

Autres paiements par carte³

Frais proportionnels au montant du paiement

2,40 %

Le paiement mobile sans contact en magasin bénéficie des mêmes tarifications que les paiements par carte.

Retrait par carte

Retrait par carte en euros¹ dans un pays de l'Espace Économique Européen (EEE)

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets

| | du Crédit Agricole | d'une autre banque |
|--|--------------------|---|
| - L'autre carte ▲● | GRATUIT | 1,00 €/retrait dès le 1 ^{er} retrait |
| - Prélude | | |
| - Maestro | GRATUIT | 1,00 €/retrait à partir du 4 ^{ème} retrait/mois |
| - Mastercard / Visa | | |
| - Mastercard Cartwin | | |
| - Mastercard eko | GRATUIT | 1,00 €/retrait au delà de 25 retraits/an |
| - Mastercard Globe Trotter | GRATUIT | GRATUIT |
| - Gold Mastercard / Visa Premier | | |
| - Gold Mastercard Cartwin | GRATUIT | GRATUIT |
| - Visa Infinite / World Elite Mastercard | | |

Retrait d'espèces par carte en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

- Frais fixes
- Frais variables
- Frais de conversion monétaire²

5,41 €/retrait
2,40 %

Nous consulter

Autres retraits³

| Frais fixes | 5,41 €/retrait |
|--------------------------------------|----------------|
| + Frais proportionnels à l'opération | 2,40 % |

Retrait par carte en dehors d'un distributeur automatique

| Retrait d'espèces avec carte dans un Point Vert (périmètre Crédit Agricole Val de France) | GRATUIT |
|---|---|
| ● Retrait d'espèces de dépannage avec carte à un guichet en France, hors réseau CA ou à l'étranger Si détention d'un Compte à Composer avec module «Compte Sécurisé» | 2,40 % + forfait 9,26 €/retrait GRATUIT |
| Mise à disposition par la CR d'un retrait (sans carte) d'espèces de dépannage à la demande du porteur situé à l'étranger | forfait 9,26 €/retrait |

1 - Ou en devise équivalente : Devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n°924/2009).

2 - L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemples sur : <https://www.credit-agricole.fr/ca-valdefrance/particulier/informations/tarifs.html>

3 - Opérations de paiement hors champ d'application du règlement européen n°924/2009 du 16 septembre 2009.

Autres services par carte

| | |
|---|--------------------|
| ● Envoi de la carte en pli simple | GRATUIT |
| ● Commande de carte en urgence Si détention d'un Compte Service+ (hors Prélude) ou d'un Compte à Composer avec module «Compte sécurisé» | 5,61 € GRATUIT |
| ● Réédition du code confidentiel (par envoi de courrier ou de SMS) Si détention d'un Compte Service (hors Prélude et Mozaïc+) ou d'un Compte à Composer avec module «Compte sécurisé» | 9,44 € GRATUIT |
| Renouvellement suite à perte ou vol de la carte Si détention d'un Compte Service, d'un Compte Service+ ou d'un Compte à Composer avec module «Compte sécurisé» | 8,19 € GRATUIT |
| Frais de refabrication de la carte en cas de détérioration | GRATUIT |
| Modification temporaire des plafonds d'utilisation à la demande du titulaire de la carte, en agence Si modification réalisée sur les applis «Ma Banque» ou «Paiement Mobile», ou par téléphone auprès de SOS Carte | 10,00 € GRATUIT |
| Recherche de facturette | 17,48 € |
| Frais d'opposition faite par le titulaire de la carte | GRATUIT |

Virements

Virement SEPA*

Opération libellée en euros à destination ou en provenance de la zone SEPA

Émission d'un virement SEPA ▲●

| VIREMENT SEPA OCCASIONNEL | Internet | Agence |
|---|----------|---------|
| Frais par virement occasionnel <ul style="list-style-type: none">• Vers un compte détenu au Crédit Agricole• Vers un compte d'une autre banque | GRATUIT | GRATUIT |
| VIREMENT SEPA PERMANENT | Internet | Agence |
| Frais de mise en place d'un virement permanent | GRATUIT | GRATUIT |
| Frais par virement permanent <ul style="list-style-type: none">• Vers un compte détenu au Crédit Agricole• Vers un compte d'une autre banque | GRATUIT | GRATUIT |

Émission d'un virement Instantané SEPA

| | |
|--|---------|
| Via le service de banque à distance par Internet Crédit Agricole En Ligne - Site Internet www.ca-valdefrance.fr | |
| Frais par virement occasionnel vers un compte hors Caisse Régionale | 1,00 € |
| Via Paylib entre amis - Application Paiement Mobile | |
| Frais par virement occasionnel | GRATUIT |
| Réception d'un virement SEPA ▲● | GRATUIT |
| Réception d'un virement Instantané SEPA | GRATUIT |

* Pays de la zone SEPA (cf. carte en p. 34) :

- Pays de l'Union Européenne en zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre (partie grecque), Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie.
- Pays de l'Union Européenne en zone non euro : Bulgarie, Croatie, Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Suède.
- Pays de l'AEELE (Association Européenne de Libre Echange) : Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse.
- Pour la France : départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte), territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin.
- Principauté de Monaco, Saint Marin, Ile de Jersey, Ile de Guernesey, Ile de Man, le Vatican et Andorre.
- Royaume-Uni

| | |
|--|----------------------------|
| Virement dit express émis vers la France en valeur compensée | 11,86 € |
| Demande de rappel de virement SEPA ou instantané SEPA à l'initiative du donneur d'ordre | |
| • Si paiement < 8,31 € | montant du paiement |
| • Si paiement > 8,31 € | 8,31 € |

Virement non SEPA

Opération libellée en devises ou en euros hors SEPA

Les opérations en devises supportent des commissions de change de 0,055% (montant ≤ à 75 000€) ou 0,025% (montant > à 75 000€), avec un montant minimum de 17,60€.

Émission d'un virement non SEPA (en agence uniquement)

Frais par virement

| | |
|---|----------|
| • virement < 50 000 € commission | 0,10 % |
| virement ≥ 50 000 € et < 150 000 €, commission | 0,05 % |
| virement ≥ 150 000 € et < 350 000 €, commission | 0,025 % |
| virement ≥ 350 000 €, commission | 0,0125 % |
| • Montant minimum | 17,86 € |

Commission de transfert OUR

33,63 €

Réception d'un virement non SEPA

17,39 €/virement

Compte en devise

Commission tenue compte annuelle en devises

7,32 €/mois

Prélèvements SEPA / TIP SEPA

| | |
|---|---------|
| ● Révocation et opposition de prélèvement SEPA | GRATUIT |
| ● Frais par paiement d'un prélèvement SEPA ▲● | GRATUIT |
| ● Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ▲● | GRATUIT |
| ● Information premier prélèvement | GRATUIT |
| Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA ▲● | GRATUIT |

Chèques

| | |
|---|--|
| Paiement d'un chèque | GRATUIT |
| Remise de chèque(s) sur le compte ▲● | GRATUIT |
| Date de valeur chèque remis à l'encaissement à compter de son inscription sur le compte Si détention d'un Compte Service | J+1 |
| Chéquier remis à l'agence | GRATUIT |
| ● Frais d'envoi de chéquier : • en Lettre Expert [frais de poste inclus] à la demande du client Si détention d'un Compte Service Initial, Mozaïc Equilibre et Privilège • en pli simple à la demande du client Si détention d'un Compte Service, d'un Compte Service+ ou d'un Compte à Composer | 7,35 € /envoi 1 GRATUIT/an 1,00 €/envoi GRATUIT |
| ● Frais d'opposition chèque(s) ou chéquier(s) dont les numéros se suivent, par l'émetteur Si détention d'un Compte Service, Compte Service+ (hors Prélude) ou d'un Compte à Composer avec module «Compte sécurisé» | 16,00 € |
| ● Frais d'émission d'un chèque de banque ▲ Si détention d'un Compte Service Privilège ou d'un Compte Service+ (hors Prélude) Si détention d'un Compte à Composer avec module «Budget protégé» ou Compte Service Prélude | 13,60 € 1 GRATUIT/an 2 GRATUITS/mois |



Offres groupées de services

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément

Cotisation à une offre groupée de services

Pour chaque service composant l'offre groupée de services, le nombre de prestations couvert par l'offre groupée de services est mentionné lorsque les prestations sont limitées. A défaut de précision, les prestations ne sont pas limitées.

Le Compte à Composer

Les services inclus dans le Compte à Composer sont indiqués par le logo CAC 

LE SOCLE

Tenue de compte

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne Vision option virement externe

Frais d'envoi de chéquier (pour les renouvellements)

Envoi carte en pli simple (pour les renouvellements)

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA

2,10 €/mois*

Information premier prélèvement SEPA

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :

- alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur
- alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)

Dossier Familial, version papier et numérique (3 mois gratuits pour toute souscription d'un abonnement d'un an. Détails en p. 32)

*Ce prix n'inclut pas l'abonnement à l'offre Dossier Familial (page 32)

MODULE MAÎTRISE DU DÉCOUVERT SOUSCRIT APRÈS LE 01/01/2017

| Découvert | Prix |
|-------------------|-------------|
| De 1 à 500 € | 2,16 €/mois |
| De 501 € à 1000 € | 2,95 €/mois |
| De 1001 à 2000 € | 3,90 €/mois |
| 2001 € et + | 5,10 €/mois |

- | | | |
|--|-------------------|-------------|
| • Assurance SécuriCOMPTE Découvert | De 1 à 500 € | 2,16 €/mois |
| • Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : | De 501 € à 1000 € | 2,95 €/mois |
| alerte souplesse du découvert (mensuelle) | De 1001 à 2000 € | 3,90 €/mois |
| • Ristourne des intérêts débiteurs ¹ | 2001 € et + | 5,10 €/mois |

1 - Facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5 €, 10 €, 15 €, 20 €) selon la tranche choisie.

MODULE MAÎTRISE DU DÉCOUVERT SOUSCRIT JUSQU'AU 31/12/2016

| | Découvert | Prix |
|---|------------------|-------------|
| • Assurance SécuriCOMPTE Découvert | De 1 à 300 € | 1,30 €/mois |
| • Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte souplesse du découvert (mensuelle) | De 301 € à 800 € | 2,15 €/mois |
| • Ristourne des intérêts débiteurs ¹ | De 801 à 1200 € | 2,95 €/mois |
| | De 1201 à 2000 € | 3,90 €/mois |
| | 2001 € et + | 5,10 €/mois |

MODULE BUDGET ASSURANCES

| | |
|--|-------------------------------|
| Assurance SécuriBUDGET SécuriBUDGET Premium | 1,70 €/mois |
| | PREMIUM 2,00 €/mois |

MODULE COMPTE SÉCURISÉ

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement :
Assurance SécuriCOMPTE Plus
SécuriCOMPTE Premium

| | |
|---|----------------|
| Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur | 3,00 €/mois |
| Retrait d'espèces de dépannage | PREMIUM |
| Commande carte en urgence | 4,80 €/mois |
| Réédition code confidentiel (envoi par courrier ou par SMS) | |

MODULE ÉPARGNE PILOTÉE

| | |
|---|----------------|
| Mandat d'épargne ² | 2,15 €/mois |
| Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte mensuelle « écopage » | |
| Assurance SécuriEPARGNE SécuriEPARGNE Premium | PREMIUM |
| Relevé global des avoirs (annuel) (trimestriel) en Premium | 3,00 €/mois |

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne Invest Store Initial

| MODULE SUIVI @SSURÉ | |
|---|-------------------------------|
| Assurance SécuriWEB SécuriWEB Premium | 3,05 €/mois |
| Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : <ul style="list-style-type: none"> • alerte achat à distance • mini relevés (1/semaine) • alerte temps réel de gestion | PREMIUM 3,80 €/mois |

1 - Facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5 €, 10 €, 15 €, 20 €, 25 €) selon la tranche choisie.

2 - Mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie.

Réduction tarifaire selon le montant total souscrit applicable au Compte à Composer :

Pour toute souscription du Compte à Composer (socle + modules), le client bénéficie d'une dégressivité tarifaire dont les modalités sont les suivantes :

Dégressivité Tarifaire

| | |
|--|------------------------------|
| -5 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules) | compris entre 4,15€ et 5,14€ |
| -10 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules) | compris entre 5,15€ et 7,29€ |
| -15 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules) | compris entre 7,30€ et 9,32€ |
| -20 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules) | égal à 9,33€ et plus |

Avantages Tarifaires Supplémentaires

| | |
|--|-----------------------------------|
| Pour les 18-24 ans inclus | -30 % de réduction supplémentaire |
| A partir du 2 ^{ème} Compte à Composer et suivants | -50 % de réduction supplémentaire |

L'offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière : Le Compte à Composer Module Budget Protégé¹

LE SOCLE

Tenue de compte

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en ligne Vision option virement externe

Envoi carte en pli simple (pour les renouvellements)

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA

Information premier prélèvement SEPA

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :

- alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur
- alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)

MODULE BUDGET PROTÉGÉ

Ouverture et clôture de compte

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) - Cotisation carte : « L'autre carte »

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte solde disponible (1 fois/semaine)

Plafonnement spécifique des commissions d'intervention
à 4 € par opération et à 5 €/mois

1,00 €/mois

Plafonnement à 5 €/mois et à 60 €/an pour l'ensemble des frais suivants :

- Les commissions d'intervention (elles-mêmes plafonnées à 4 € par opération et à 5 €/mois)
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
- Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
- Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
- Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision
- Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision
- Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
- Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
- Les frais d'opposition (blockage) de la carte par la banque.

Ces plafonds mensuels et annuels incluent le plafond spécifique concernant les commissions d'intervention.

Pour les frais de dysfonctionnement autres que les commissions d'intervention, une réduction de 50 % s'applique sur les conditions tarifaires en vigueur.

2 chèques de banque par mois

Fourniture de relevés d'identité bancaire (RIB)

Un changement d'adresse (1 fois/an)

Versement d'espèces en agence

Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque

1 - En application de l'article L.312-1-3 alinéa 2 du code monétaire et financier relatif à l'offre spécifique destinée aux clients en situation de fragilité financière.

Offre Globe Trotter (offre réservée aux 18-30 ans inclus)

Gestion du compte

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne Vision option virement externe

Tenue de compte

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :

- alerte solde débiteur et rejet d'opérations
- alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

Moyens de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement international à débit immédiat) - Cotisation carte : « Mastercard Globe Trotter »

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

Frais d'opposition de la carte par le titulaire

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA

Emission et réception de virements non SEPA (opérations libellées ou en euro ou en devises)

Délivrance d'un chéquier

Retrait d'espèces par carte¹

En euro à un distributeur automatique de billets de la Caisse régionale Val de France

En euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

En devises hors de la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Paiement par carte¹

En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Globe Trotter sera résiliée le jour du 31ème anniversaire du titulaire ainsi que, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement MasterCard Globe Trotter. En cas de résiliation de l'offre Globetrotter, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraîne l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.

Offre eko

1 - Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

Gestion du compte

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne Vision option virement externe

Tenue de compte

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :

- alerte si solde du compte inférieur à 20 €
- alerte essentielle - solde débiteur
- alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement
- alerte consommation des forfaits de retraits hors distributeurs Crédit Agricole

E-relevé mensuel

Moyens de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement international à débit immédiat et à autorisation systématique) - Cotisation carte : « Mastercard eko »

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

2,00 €/mois

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

Frais d'opposition de la carte par le titulaire

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA

Délivrance d'un chéquier

Retrait d'espèces par carte¹

En euro à un distributeur automatique du Crédit Agricole

En euro dans la zone euro ET en euros ou en devises dans les autres pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement : 25 retraits / an

En devises hors pays de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement : 10 retraits / an



Bon à savoir !

L'offre eko n'inclut pas d'autorisation de découvert : le compte doit toujours fonctionner en position créditrice et aucune opération ne doit être initiée au-delà du solde disponible. Les clients eko ne supportent pas les frais suivants : commission d'intervention, frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté, frais par service de paiement rejeté pour défaut de provision, prélèvement rejeté pour un motif autre que sans provision et frais par rejet de chèque pour un autre motif que sans provision.

En cas de non régularisation d'un chèque émis sans provision, les clients eko se voient appliqués les frais suivants : forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision et frais en cas d'interdiction bancaire. Le montant de ce forfait pour les clients eko est le suivant :

- Montant du chèque inférieur ou égal à 50 € : 22,00€/chèque
- Montant du chèque supérieur à 50 € : 42,00€/chèque

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre eko sera résiliée en cas de souscription d'une carte complémentaire, d'une autorisation de découvert et d'un Compte à Composer associé au compte ouvert dans le cadre de l'offre eko. Cette résiliation entraînera l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire portant les principales conditions générales de banque en vigueur.

1 - Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

Offres qui ne sont plus commercialisées

| | |
|---|-------------|
| Compte Service Initial (plus commercialisé depuis 11/2006) et Initial+ (plus commercialisé depuis 11/2012) | 5,51 €/mois |
| Compte Service Equilibre (plus commercialisé depuis 11/2006) | 7,45 €/mois |
| Compte Service Equilibre+ (plus commercialisé depuis 11/2012) | 7,50 €/mois |
| Compte Service Optimum+ (plus commercialisé depuis 11/2012) | 9,06 €/mois |
| Compte Service Privilège (plus commercialisé depuis 11/2006) | 9,77 €/mois |
| Compte Service Privilège+ (plus commercialisé depuis 11/2012) | 9,89 €/mois |
| Compte Service Prélude (plus commercialisé depuis 11/2012) Offre destinée uniquement aux clients qui n'ont pas la faculté de disposer d'un chéquier incluant : une carte Prélude, la consultation des comptes par internet, 2 chèques de banque par mois, des prélèvements automatiques illimités, des virements externes automatiques ou ponctuels illimités, le plafonnement des frais d'incident de paiement à 5 €/mois et 60 €/an dont Commission d'Intervention (4 €/opération et 5 €/mois) et le service d'alerte par SMS sur le solde du compte bancaire. | 1,00 €/mois |



Irrégularités et incidents

Commission d'intervention

| Commission d'intervention | |
|---|---------|
| (Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...) | |
| • Par opération | 8,00 € |
| • Plafond journalier | 40,00 € |
| • Plafond mensuel | 80,00 € |

Montant plafonné en application de l'article L312-1-3 du Code monétaire et financier pour la clientèle bénéficiant des services bancaires de base ainsi que pour la clientèle en situation de fragilité financière ayant souscrit l'offre spécifique

| | |
|--|-----------|
| • Par opération | 4,00 € |
| • Plafond mensuel pour la clientèle bénéficiant des services bancaires de base | ▲ 20,00 € |
| • Plafond mensuel pour la clientèle en situation de fragilité financière ayant souscrit l'offre spécifique | 5,00 € |

Opérations Particulières

| | |
|--|---|
| Frais de retour de courrier (client inconnu à l'adresse) | 19,06 € |
| Frais de gestion d'adresse NPAI (N'habite Pas à l'Adresse Indiquée) | 15,58 €/an |
| Frais par saisie attribution ou conservatoire | 79,62 €/par acte |
| Frais par saisie administrative à tiers détenteur pour le prix indiqué : | 10% du montant dû au Trésor public, dans la limite d'un plafond de 100 € |

Incidents de paiement

En cas d'interdiction bancaire :

- Frais pour paiement d'un chèque émis en contravention avec une interdiction bancaire **34,52 €/chèque**
- Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques **GRATUIT**

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision

13,75 €

Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision¹

- Montant du chèque inférieur ou égal à 50 € **30,00 €/chèque**
- Montant du chèque supérieur à 50 € **50,00 €/chèque**

(Frais non prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours)

Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire

GRATUIT

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque pour usage abusif

GRATUIT

Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision²

- Si paiement < 20 € **Montant du paiement**
- Si paiement ≥ 20 € **20,00 €**

Frais de rejet de prélèvement pour un motif autre qu'un défaut de provision

(Frais intégrant s'il y a lieu la commission d'intervention et la notification)

- Si paiement < 8,12 € **Montant du paiement**
- Si paiement ≥ 8,12 € **8,12 €**

Frais de non-exécution de virement externe différé ou permanent pour défaut de provision²

- Si paiement < 8,12 € **Montant du paiement**
- Si paiement ≥ 8,12 € **8,12 €**

Plafond de frais d'incidents applicable aux clients identifiés comme éligibles à l'« Offre spécifique clients fragiles » au titre des articles L.312-1-3 et R.312-4-3 du Code monétaire et financier, pour les frais suivants :

- Les commissions d'intervention
 - Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
 - Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
 - Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
 - Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision
 - Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision
 - Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
 - Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
 - Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque
- 25,00 €/mois**

Principe de plafonnement des frais de dysfonctionnement

- Plafond mensuel comprenant les frais de rejet de chèque, de rejet de prélèvement ou TIP, la lettre Murcef et les commissions d'intervention
 - Pour les clients équipés du Compte à Composer module «Budget protégé» ou du Compte Service Prélude
- 300,00 €/mois maximum**
5,00 € /mois maximum

1 - Les montants comprennent les frais de rejet de chèque, l'envoi de la lettre d'injonction, le blocage de provision affectée, le certificat de non paiement, les frais de régularisation et la commission d'intervention.

2 - Les montants comprennent, s'il y a lieu, la commission d'intervention.



Découverts et Crédits¹

Pour les offres de découvert et de crédit destinées aux jeunes, reportez-vous à la rubrique « Les offres pour les jeunes ».

Découverts

Découvert ponctuel non convenu ou non formalisé (dépassement)

| | |
|--|--------------------------------|
| Taux débiteur annuel | Nous consulter |
| Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal | Nous consulter |

Autorisation de découvert remboursable dans un délai d'un mois

| | |
|--|---|
| Taux débiteur annuel | Nous consulter |
| Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal | Nous consulter |
| Taux débiteur annuel en cas de dépassement | Taux de découvert non convenu |

Crédits à la consommation

Crédit renouvelable

| | |
|---|--------------------------------|
| Compte Crédit Renouvelable Le taux débiteur annuel et le TAEG (Taux annuel effectif global) sont indiqués sur l'offre de contrat de crédit. | Nous consulter |
|---|--------------------------------|

Peuvent être associées au Crédit Renouvelable : Supplétis

- une Cartwin adossée à un compte de dépôt pour des paiements ou des retraits au comptant en France et à l'étranger, sous réserve que l'équipement électronique utilisé par votre commerçant le permette, et à un crédit renouvelable pour des paiements ou des retraits à crédit en France uniquement, ou une carte de crédit Supplétis pour l'ensemble des paiements et retraits par crédit renouvelable en France et à l'étranger. Le montant des cotisations de ces cartes est indiqué à la rubrique « Vos moyens et opérations de paiement »
- une assurance emprunteur²

| | |
|------------------|--------------------------------|
| Frais de dossier | GRATUIT |
| Supplétis | Nous consulter |

Crédit à la consommation amortissable à taux fixe

Le taux débiteur annuel et le Taux Annuel Effectif Global (TAEG) sont indiqués sur l'offre de contrat de prêt.

| | |
|---|--|
| Prêt à la consommation Auto, Travaux, Personnel | Nous consulter |
| Frais de dossier ³ | 1,00 % du capital emprunté 50,00 € mini / 250,00 € maxi |
| Assurance Emprunteur ² | Nous consulter |

1 - Sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier.

2 - Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance souscrit auprès de CAMCA, voir rubrique « Assurances et Prévoyance » : mentions légales page 31.

3 - Non applicable pour certains prêts réglementés.

Crédits Immobiliers

| | |
|---|---|
| Prêt épargne Logement | Nous consulter |
| Facilimmo (prêt à taux fixe ou révisable, amortissable ou in fine) | Nous consulter |
| Frais de dossier¹ • Montant minimum • Sur le prêt PAS | 1,00 % du capital emprunté 350,00 € 500,00 € |
| Assurance Emprunteur ² : | Nous consulter |

Autres opérations liées aux crédits

| | |
|--|-----------|
| Réédition de tableau d'amortissement | 18,20 € |
| Modification simple de prêt | 41,40 € |
| Modification complexe de prêt (avec avenant) | 128,00 € |
| Décompte de prêt hors DCI (Directive Crédit Immobilier) | 38,50 € |
| Frais d'acte de mainlevée hypothécaire | 128,00 € |
| Information annuelle des cautions | GRATUIT |
| Ouverture de dossier sinistre assurance | 41,40 € |
| Attestations diverses liées au prêt | 18,20 € |
| Recherche contrat / photocopie | 51,50 € |
| Frais de mise en place de garanties | 30,30 € |
| Frais de dossier pour réaménagement | sur devis |
| Transfert d'un prêt entre personnes | 128,00 € |
| Transfert d'hypothèque | 128,00 € |
| Inscription Frais de gestion Incident de Paiement (FICP) | GRATUIT |

1 - Non applicable pour certains prêts réglementés.

2 - Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance souscrit auprès de CAMCA, voir rubrique « Assurances et Prévoyance » : mentions légales page 31.



Épargne et Placements financiers

Épargne bancaire

| | | |
|--|----------------------|------------|
| Transfert de compte vers une autre banque | Livrets et assimilés | GRATUIT |
| Transfert de PEP'S, Compte et Plan d'Épargne Logement vers une autre banque (hors Crédit Agricole) | | 96,20 € |
| ● Mandat d'épargne / Mandat d'épargne+ ¹ (écopage) | | 12,96 €/an |

Épargne disponible

Livret A, Compte sur livret, Compte Épargne Logement, Livret de Développement Durable et Solidaire, Livret Codebis, Livret d'Épargne Populaire, Livret Sociétaire, Livret Agri

| | |
|----------------------|----------------|
| Ouverture | GRATUIT |
| Taux brut en vigueur | Nous consulter |

Épargne moyen/long terme

Les dépôts à terme et Plan Épargne Logement

| | |
|--|----------------|
| Ouverture | GRATUIT |
| Taux brut en vigueur | Nous consulter |
| L'assurance vie et le Plan d'Épargne Retraite Populaire (PERP) | |
| Droits d'entrée | Nous consulter |
| Rémunération | Nous consulter |
| Frais de gestion | Nous consulter |

Placements financiers

Opérations diverses sur titres

| | |
|--|-----------------------------------|
| Ouverture d'un compte titres, d'un PEA/PEA-PME ou d'un PERI (Plan d'Épargne Retraite Individuel) | GRATUIT |
| Transfert de compte titres vers une autre banque | |
| • titres cotés | 15,00 €/ligne |
| • titres non cotés | 50,00 €/ligne minimum 99,70 € |
| Transfert d'un PEA/PEA-PME vers une autre banque | |
| • titres cotés | 15,00 €/ligne |
| • titres non cotés | 50,00 €/ligne maximum 150,00 € |
| Transfert de titres étrangers | Nous consulter |
| Enregistrement et autres opérations sur titres non cotés | 1,20 % maximum 76,00 € |
| Mise en nominatif administré | 26,50 €/ligne |
| Mise en nominatif pur | 45,30 €/ligne |
| Gestion conseillée | à partir de 88,00 €/trimestre |
| Service pôle Bourse | 9,90 €/mois |

1 - Mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie.

Ordres de bourse : Valeurs cotées en France et à l'étranger

| | COMPTE-TITRES et PERI | | | | PEA PEA PME |
|--|-----------------------|--------------------|----------------------------------|-------------------------------------|----------------|
| | Courtage | Frais fixes /ordre | Montant mini Frais bourse France | Montant mini Frais bourse étrangère | Courtage |
| AGENCE | 1,40 % | 6,70 € | 22,70 € | 22,70 € | 1,20 % |
| SERVICES DE BANQUE À DISTANCE | | | | | |
| Par téléphone | 1,20 % | 4,80 € | 14,35 € | 16,40 € | 1,20 % |
| ● Par internet Invest Store Initial | 0,55 % | GRATUIT | 7,90 € | 16,40 € | 0,50 % |
| Par internet Invest Store Intégral | | | | | |
| • ordre ≤ à 1 000 € | 0,50 % | GRATUIT | 2,00 € | 16,40 € | 0,50 % |
| • ordre entre 1 001 et 3 400 € | 0,15 % | GRATUIT | 2,00 € | 16,40 € | 0,15 % |
| • ordre entre 3 401 et 7 000 € | 0,13 % | GRATUIT | - | 16,40 € | 0,13 % |
| • ordre > à 7 001 € | 0,11 % | GRATUIT | - | 16,40 € | 0,11 % |
| WARRANT - SERVICE INVEST STORE INTÉGRAL | | | | forfait : 7,80 € | |
| COMMISSION DE RÈGLEMENT DIFFÉRÉ (SRD) Service Invest Store Intégral | | | | 0,024 %/jour | |

Frais de marché en sus, variables selon le lieu d'exécution et hors taxe sur les transactions financières

| | | |
|--|----------------------------|---|
| Compte-titres : | | |
| Souscription et vente d'OPC externe (hors droits émetteur) | agence, tél. ou internet : | 1,20 % mini 10,21 € maxi 30,30 € |

| | | |
|--|----------------|-------------------------------|
| PEA - PEA PME : | | |
| Souscription d'OPC externe (hors droits émetteur) en l'absence de droits d'entrée ou si acquis au fonds : | agence, tél. : | 1,20 % maxi 30,30 € |
| | internet : | 0,50 % maxi 30,30 € |
| Souscription et vente d'OPC Crédit Agricole | | Nous consulter |
| Ordre annulé, non exécuté | | GRATUIT |
| Ordre sur CCA | | 10,00 € |

Opération sur or

| | | |
|--------------------------------------|--|----------------|
| Frais de négociation | | |
| • à l'achat | | 1,75 % |
| • à la vente (hors taxes en vigueur) | | 2,05 % |
| • minimum | | 25,69 € |
| Expertise de pièce d'or | | |
| • par pièce | | 1,14 € |
| • avec un minimum par ordre de | | 9,06 € |
| Sac plombé | | |
| • le sac | | 9,06 € |

Droits de garde appliqués par compte titres, PEA, PEA-PME et PERI (valorisation au 31/12)

| | |
|--|---|
| Pour les sociétaires (sur les parts sociales, les CCA et les actions Crédit Agricole SA) | GRATUIT |
| Frais de tenue de compte titres et plan d'épargne retraite individuel titres (PERI) | 20,00 €/an |
| Montant global du portefeuille compris entre : | Commission proportionnelle au montant du portefeuille |
| 0 et 10 000 € | 0,40 % |
| 10 001 et 50 000 € | 0,30 % |
| 50 001 et 100 000 € | 0,25 % |
| > à 100 000 € | 0,20 % |
| Frais fixes par ligne | 3,00 € |
| Montant maximum | 416,00 € |



Bon à savoir !

Comptes inactifs

Les frais et commissions qui peuvent être prélevés sur les comptes inactifs s'entendent de l'ensemble des frais et commissions perçus par l'établissement sur les opérations relatives à la gestion et à la clôture de ces comptes et les produits et services bancaires liés à ces comptes. Ces frais et commissions sont plafonnés annuellement par compte pour chacune des catégories de compte comme suit :

- les produits d'épargne suivants ne donnent lieu au prélèvement d'aucun frais ni commission : Livret A, Compte sur livret d'épargne populaire, Plan d'épargne populaire, Livret jeune, Livret de Développement Durable et Solidaire, Plan et Compte d'épargne logement ;
- pour les comptes PEA, PEA-PME et les comptes sur lesquels sont inscrits des titres financiers, les frais et commissions prélevés annuellement par compte ne peuvent être supérieurs aux frais et commissions qui auraient été prélevés si le compte n'avait pas été considéré comme inactif ;
- pour les autres comptes mentionnés au I de l'article L. 312-19 du Code monétaire et financier : le montant total des frais et commissions prélevés annuellement par compte ne peut être supérieur à 30 €.



Offres pour les Jeunes

Ces offres sont destinées aux jeunes jusqu'à 24 ans inclus. Les jeunes peuvent aussi avoir accès à toutes les autres offres dès lors qu'ils satisfont à leurs conditions.

Cotisation carte pour les 18 / 24 ans inclus

Les jeunes entre 18 et 24 ans inclus bénéficient de 50 % de réduction sur la cotisation des autres cartes présentées page 8 et 9 (hors L'autre carte, LSB, Maestro, Mastercard eko, World Elite et Visa Infinite)

| | |
|---------------------------------------|------------------|
| Carte Cirrus Mozaïc de retrait | 5,00 €/an |
|---------------------------------------|------------------|

Fourniture d'une carte de débit

(Carte de paiement internationale à autorisation systématique) :

| | |
|--|-------------------|
| • Mastercard Mozaïc avec contrôle du solde | 18,95 €/an |
|--|-------------------|

Fourniture d'une carte de débit

(Carte de paiement internationale à débit immédiat) :

| | |
|--|-------------------|
| • Mastercard Mozaïc | 18,95 €/an |
| • Mastercard / Visa | 21,50 €/an |
| • Mastercard Globe Trotter | 21,50 €/an |
| • Mastercard Jeunes Voyageurs (plus commercialisée depuis 02/2020) | 21,50 €/an |
| • Mastercard Equipe de France de football (plus commercialisée depuis 10/2019) | 24,50 €/an |
| • Gold Mastercard Jeunes Voyageurs / Gold Mastercard / Visa Premier | 64,50 €/an |

Fourniture d'une carte de débit

(Carte de paiement internationale à débit différé) :

| | |
|--|-------------------|
| • Mastercard / Visa | 21,50 €/an |
| • Mastercard Equipe de France de football (plus commercialisée depuis 10/2019) | 24,50 €/an |
| • Gold Mastercard / Visa Premier | 64,50 €/an |

Cotisation carte pour les 12 / 17 ans

| | |
|---------------------------------------|----------------|
| Carte Cirrus Mozaïc de retrait | GRATUIT |
|---------------------------------------|----------------|

Fourniture d'une carte de débit

(Carte de paiement internationale à autorisation systématique) :

| | |
|--|------------------|
| • Mastercard Mozaïc de paiement avec contrôle du solde | 9,47 €/an |
|--|------------------|

Paiement et retrait par carte

Paiement par carte (voir page 10)

Retrait par carte

Retrait par carte en euros¹ dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets

du Crédit Agricole d'une autre banque

| | | |
|--|----------------|----------------|
| Carte Cirrus Mozaïc de retrait, Mastercard Mozaïc avec contrôle du solde, Mastercard Mozaïc | GRATUIT | GRATUIT |
|--|----------------|----------------|

Autres cartes : voir page 10

Autres retraits² : voir page 10

1 - Ou en devise équivalente : Devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009).

2 - Opérations de paiement hors champ d'application du règlement européen n°924/2009 du 16 septembre 2009.



Bon à savoir !

Les paiements et retraits DAB, dans et hors zone euro, sont **GRATUITS**, si détention d'une carte bancaire de la gamme Mozaïc et Mastercard jeunes Voyageurs (hors frais de change), ou de la carte Globe Trotter.

Offres groupées de services

Cotisation à une offre groupée de services

| | |
|--|-------------------------------------|
| Compte à Composer (entre 18 et 24 ans inclus) | Réduction sur la cotisation de 30 % |
| Offre Globe Trotter (entre 18 et 30 ans inclus) - Voir page 17 | 2,00 €/mois |
| Compte Service Mozaïc+ (plus commercialisé depuis 11/2012) | 3,32 €/mois |
| Compte Service Mozaïc (plus commercialisé depuis 11/2006) | 3,29 €/mois |

Services d'alertes par SMS

| | |
|---|-----------------------|
| ● Mini-relevés | |
| • Moins de 18 ans | 1,18 €/mois |
| • De 18 à 24 ans inclus | 2,37 €/mois |
| • Si détention d'un Compte à Composer avec module «Suivi assuré» ou d'un Compte Service Mozaïc+ | GRATUIT |
| • Si détention d'un Compte Service Mozaïc | 1,18 €/mois |
| Nombre de SMS inclus | 1 ou 2/semaine |

Crédits et Découverts

| | |
|--|-----------------------|
| • Prêts étudiants (jusqu'à 30 ans) | |
| • Prêt Mozaïc Permis (jusqu'à 26 ans) | Nous consulter |
| • Prêt Mozaïc Projets (jusqu'à 26 ans) | |

| | |
|--|----------------|
| Frais de dossier sur prêts mentionnés ci-dessus | GRATUIT |
|--|----------------|

| | |
|-----------------|-----------------------|
| Good Loc | Nous consulter |
|-----------------|-----------------------|

Pour les autres opérations liées aux crédits, voir la rubrique « autres opérations liées aux crédits » p. 22

Épargne et placements financiers

| | | |
|----------------------------------|---------------------------------------|---------------------------|
| Livret Tiwi (0-11 ans) | • Ouverture • Taux brut en vigueur | GRATUIT Nous consulter |
| Livret Jeune (12-25 ans) | • Ouverture • Taux brut en vigueur | GRATUIT Nous consulter |
| Droits de garde (jusqu'à 30 ans) | | GRATUIT |

Assurance

| | |
|---|----------------|
| Assurance santé des étudiants à l'étranger 18-31 ans ¹ | Nous consulter |
|---|----------------|

Le Change

| | |
|-------------------------------------|---------|
| Achat ou vente de devises (billets) | GRATUIT |
|-------------------------------------|---------|



Opérations à l'étranger

Le Change

| | |
|-------------------------------------|---|
| Achat ou vente de devises (billets) | 5,71 €/opération +1% du cours de change sur le montant |
|-------------------------------------|---|

Commission de change appliquée en sus pour toute opération (ex. : virement, chèque...) nécessitant une conversion (achat ou vente de devises)

| | |
|----------------------|---------|
| • ≤ à 75 000 € | 0,055 % |
| • > à 75 000 € | 0,025 % |
| • avec un minimum de | 17,60 € |

Chèque

| | |
|---|------------------------|
| Encaissement d'un chèque sauf bonne fin en euros ou en devises remis par nos clients | 0,15 % minimum 39,14 € |
| Encaissement d'un chèque crédit après encaissement en euros ou en devises remis par nos clients | 0,20 % minimum 59,97 € |
| Règlement de chèque | |
| • Paiement de chèque en euros ou en devises émis par nos clients | 0,11 % minimum 43,05 € |
| Frais de port chèque | 46,48 €/chèque |

| | |
|------------------------------------|----------------|
| Impayé chèque import/export | |
| • Avis d'opération | 3,04 €/chèque |
| • Export impayé | 43,18 €/chèque |
| • Frais de port chèque | 46,48 €/chèque |

Autres opérations

Nous consulter

1 - Le contrat d'assurance santé à l'étranger est assuré par APRIL International Care France – société par actions simplifiées au registre du commerce de Paris (sous le numéro 309 707 727) et à l'ORIAS (sous le numéro 07 008 000) et dont le siège social est situé 14, rue Gerty Archiméde 75012 PARIS France. Ce contrat est conçu, géré et distribué par APRIL International Care France et assuré par AXERIA (garanties frais de santé et individuelle accident), CHUBB (garanties assistance rapatriement, responsabilité civile vie privée, stages et locative, assurance bagages et report de départ) et Solucia Protection Juridique (garantie assistance juridique).



Assurances et Prévoyance

Réalisez vos devis personnalisés en consultant notre site : www.ca-valdefrance.fr

Assurance pour vous et vos proches

| | |
|--|----------------|
| L'assurance complémentaire santé | Nous consulter |
| L'assurance des accidents de la vie | Nous consulter |
| FONCTION DE LA COMPOSITION DE LA FAMILLE | |
| L'assurance dépendance : fonction du montant et de l'âge de l'assuré | Nous consulter |
| L'assurance décès : fonction du montant et de l'âge de l'assuré | Nous consulter |
| L'assurance obsèques | |
| • Contrat de financement : fonction du montant et de l'âge de l'assuré | Nous consulter |
| • Contrat d'assistance | Nous consulter |

Assurance pour vos biens

| | |
|------------------------------------|----------------|
| L'assurance automobile | Nous consulter |
| L'assurance multirisque habitation | Nous consulter |
| L'assurance garantie locative | Nous consulter |
| L'assurance deux roues | Nous consulter |
| L'assurance tous mobiles | Nous consulter |

Assurance pour vous protéger au quotidien

| | |
|--|------------------------|
| La protection juridique | Nous consulter |
| Sécuricompte assurance vol (moyens de paiement) Si détention d'un Compte Service (hors Prélude) ou d'un Compte à Composer avec module «Compte sécurisé» | 2,00 €/mois GRATUIT |
| Sécuricompte Famille (commercialisation arrêtée depuis octobre 1999) | à partir de 52,02 €/an |
| Sécuripel | 2,50 €/mois |

Assurance Emprunteur

Voir la rubrique « Assurances et Prévoyance : mentions légales » p. 31

● Assurance de la Banque au Quotidien

| | Standard | Premium |
|---|---|-----------------------|
| Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE | 24,00 €/an/ compte | 50,40 €/an/ compte |
| SécuriWEB | 15,00 €/an/ compte | 30,00 €/an/ compte |
| SécuriBUDGET | 20,40 €/an/ compte | |
| SécuriPROTECTION (l'offre SécuriPROTECTION est intitulée SécuriBUDGET Premium dans le cadre du Compte à Composer) | | 24,00 €/an/ compte |
| SécuriEPARGNE | 3,00 €/an/ compte | 22,56 €/an/ compte |
| SécuriTRESORERIE (dénommé SécuriCOMPTE Découvert dans le cadre du Compte à Composer) souscrit jusqu'au 31/12/2016 | | |
| Prix | Tranches de découvert | |
| 16,20 €/an/compte | ≤ 300 € | |
| 24,00 €/an/compte | de 301 € à 2000 € | |
| 36,00 €/an/compte | > 2000 € Plafond d'indemnisation 3 000 €/sinistre/an | |

SécuriTRESORERIE (dénommé SécuriCOMPTE Découvert dans le cadre du Compte à Composer) souscrit à partir du 01/01/2017

| Prix | Tranches de découvert |
|-------------------|---|
| 16,20 €/an/compte | ≤ 500 € |
| 24,00 €/an/compte | de 501 € à 2000 € |
| 36,00 €/an/compte | > 2000 € Plafond d'indemnisation 3 000 €/sinistre/an |



Bon à savoir !

Pour toute souscription à une offre Globe Trotter (voir p. 17) : réduction de 50 % sur la cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement « SécuriCOMPTE » (version standard) souscrite sur le même compte pendant toute la durée de détention de l'offre Globe Trotter.

ASSURANCES ET PRÉVOYANCE : mentions légales

Les contrats d'assurance et de prévoyance sont présentés par la Caisse régionale de Crédit agricole Val de France en sa qualité d'intermédiaire en assurance enregistré à l'ORIAS sous le numéro 07 022 704. Ces contrats sont principalement souscrits auprès de :

- PACIFICA SA au capital de 398 609 760 € entièrement libéré. Siège social : 8-10 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. 352 358 865 RCS Paris. N° de TVA : FR 95 352 358 865 ;
- PREDICA SA au capital entièrement libéré de 1 029 934 935 €. Siège Social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. 334 028 123 RCS Paris ;
- CAMCA, Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole - société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Siège social : 53, rue La Boétie - 75008 PARIS, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro Siret 784 338 527 00053.

Ces entreprises sont régies par le Code des Assurances, soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) sise 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09.

Les contrats d'assurance dommages sont assurés par PACIFICA.

Les contrats d'assurance décès et d'assurance dépendance sont assurés par PREDICA.

Le contrat Financement Obsèques est un contrat d'assurance de groupe vie-entière à adhésion facultative souscrit par l'Andecam auprès de PREDICA. Les prestations d'assistance du contrat Assistance sont mises en oeuvre par : AWP FRANCE SAS - 7, rue Dora Maar - 93400 Saint-Ouen. Société par Actions Simplifiées au capital de 7 584 076,86 €. 490 381 753 RCS Bobigny. Siret : 490 381 753 00014. Société de courtage d'assurances immatriculée à l'ORIAS (www.orias.fr) sous le numéro 07 026 669 désignée sous la dénomination commerciale « Mondial Assistance ». Le contrat Assistance Obsèques est proposé par Previseo Obsèques - S.A. au capital de 500 000 €. Siege social : 50 - 56, rue de la Procession 75015 Paris. 409 463 866 RCS Paris. Les garanties d'assurance sont assurées par : FRAGONARD ASSURANCES - 2, rue Fragonard - 75017 Paris. Société Anonyme au capital de 37 207 660 €. 479 065 351 RCS Paris. Entreprise régie par le Code des assurances.

Les contrats d'assurance emprunteur des prêts immobiliers et prêts à la consommation sont assurés par PREDICA. Le contrat Garantie Perte d'emploi est assuré par PACIFICA. Il peut arriver que l'état de santé de l'emprunteur ne lui permette pas de bénéficier des conditions d'assurance standardisées. Le dispositif prévu par la Convention AERAS organise des solutions adaptées à ces cas.

Les contrats d'assurance SécuriCOMPTE, SécuriWEB, SécuriBUDGET, SécuriEPARGNE, SécuriLIVRETS, et SécuriCOMPTE Découvert sont souscrits auprès de CAMCA.



Succession

| | | |
|--------------------------|--|----------|
| Frais de gestion annuels | encours ≤ à 3 000 € | GRATUIT |
| | encours compris entre 3 001 et 15 000 € | 90,00 € |
| | encours compris entre 15 001 et 45 000 € | 195,00 € |
| | encours compris entre 45 001 et 75 000 € | 385,00 € |
| | encours > à 75 000 € | 570,00 € |

| | |
|--------------------|------------|
| Succession vacante | 50,00 €/an |
|--------------------|------------|

L'encours est calculé à la date du décès et comprend 100% des comptes personnels du défunt et 50% des contrats joints.



Autres Services

Banque Privée

Convention Crédit Agricole Banque Privée

à partir de 480,00 €/an

Protection des particuliers

| | |
|---|-----------------------|
| • la télésurveillance ¹ | Nous consulter |
| • la téléassistance à domicile ² | Nous consulter |
| • la téléassistance mobile ² | Nous consulter |

Magazines³

| | |
|--|-------------------|
| Dossier Familial (version papier et numérique) | |
| Offre de bienvenue la première année à 47,60 €/an, pour tout abonnement souscrit du 01/01/2021 au 31/12/2021 | 49,80 €/an |
| Santé magazine | 31,60 €/an |
| Détente Jardin | 17,60 €/an |
| Régal | 23,90 €/an |
| Maison Créative | 19,90 €/an |
| Détours en France | 45,00 €/an |
| Plus de Pep's | 19,90 €/an |
| Parents | 25,90 €/an |



Bon à savoir !

Service clients Uni-Médias : pour toute question relative aux publications
N° Cristal : 09 69 32 34 40 (appel non surtaxé)

| | |
|---------------------------------|------------------------------|
| Envoi de courrier en recommandé | 5,00 €/courrier |
| Location salle «La Place» | 7,50 € la 1/2 journée |
| • Pour les sociétaires | GRATUIT |

1 - Prestation de télésurveillance exécutée par NEXECUR PROTECTION (pour lequel le CA agit en qualité de mandataire), SAS au capital de 12 547 360 €, Siège social : 13, rue de Belle Ile 72190 COULAINES, SIREN 799 869 342 RCS LE MANS - N° TVA FR 19 799869342 - Autorisation d'exercer CNAPS AUT-072-2113-07-09-20140389180 « l'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient ».

2 - Les contrats de téléassistance sont proposés par NEXECUR Assistance, Groupe Crédit Agricole, Siège social : 13 rue de Belle Ile 72190 COULAINES - SAS au capital de 23 450 € - SIREN 515 260 792 RCS LE MANS - N° TVA FR 88 515260792 - Code APE : 9609Z - DECLARATION SERVICE A LA PERSONNE N° 515260792 effectuée en décembre 2014.

3 - Ces publications sont éditées par la SAS UNI-MEDIAS filiale de Presse du Groupe Crédit Agricole 22 rue Letellier 75015 PARIS. La résiliation est possible et gratuite à tout moment auprès d'Uni-Médias.

Glossaire des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement

(Article D.312-1-1 I.A. du code monétaire et financier)

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.)

Ensemble de services rendus par la banque disposant ou non d'agence ou de lieu d'accueil de la clientèle et utilisant les nouvelles technologies (internet, téléphone...) pour réaliser à distance - tout ou partie - des opérations sur le compte bancaire.

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS

Le compte est débité des frais perçus au titre de l'abonnement au service des alertes ainsi que le cas échéant des frais perçus lors de chaque envoi de SMS.

Tenue de compte

L'établissement tient le compte du client.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, au jour le jour.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, à une date convenue. Elle permet également d'effectuer des retraits qui sont débités au jour le jour sur le compte.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, après vérification automatique et systématique du solde (ou provision) disponible sur son compte.

Retrait d'espèces (cas de retrait en euros dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)

Le client retire des espèces à partir de son compte, en euros avec une carte de paiement internationale depuis le distributeur automatique d'un autre établissement.

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement

Le compte est débité des frais perçus par l'établissement au titre de la cotisation à l'offre d'assurance.

Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel)

L'établissement qui tient le compte vire, sur instruction du client, une somme d'argent du compte du client vers un autre compte, à titre occasionnel.

Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)

Le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire. Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour le paiement d'un prélèvement SEPA présenté par le bénéficiaire.

Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)

Le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire. Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour la mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA.

Commission d'intervention

Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).

Cartographie des zones européennes



* Le Royaume Uni ne fait plus partie de l'UE depuis le 1er février 2020 mais reste pays membre de la zone SEPA.

* Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro.

Le Vatican et Andorre ont intégré la zone SEPA au 01/03/2019.



Résoudre un litige

L'agence est à la disposition du Client pour lui fournir tous les renseignements qu'il pourrait souhaiter sur le fonctionnement de son compte et sur l'utilisation des services mis à sa disposition ou pour répondre à ses éventuelles réclamations.

Si aucune solution amiable n'a pu être trouvée, le Client a la possibilité de faire appel au Service Qualité écoute Clients qui s'efforcera de trouver la meilleure solution à son différend, en écrivant à l'adresse de la Caisse Régionale Val de France : Service Qualité écoute Clients - CS 50069 - 28008 Chartres Cedex ou au moyen du formulaire en ligne disponible sur le site internet de la Caisse : www.ca-valdefrance.fr (coûts d'accès et/ou de communication variable selon fournisseur d'accès Internet).

L'agence ou le Service Qualité écoute Clients accusera réception de la réclamation dans les 10 jours et apportera une réponse au Client dans un délai de 2 mois au plus tard. Toutefois, lorsque la réclamation porte, conformément à la réglementation, sur :

- les frais ou réductions pour l'usage d'un instrument de paiement ;
- le régime applicable aux instruments de paiement autres que le chèque ;
- les services de paiement ;
- les prestataires de services de paiement ;

le Service Qualité écoute Clients répond au Client, sur support papier ou autre support durable convenu avec le Client dans les 15 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation. Si exceptionnellement une réponse ne peut être apportée dans un délai de 15 jours pour des raisons échappant au contrôle de la Caisse régionale, celle-ci envoie une réponse d'attente motivant le délai complémentaire nécessaire et précisant la date ultime à laquelle le Client recevra une réponse définitive. Cette réponse définitive doit, quoi qu'il arrive, lui être adressé dans les 35 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation.

S'il n'a pu résoudre au préalable son différend directement auprès du Service Qualité écoute Clients de la Caisse Régionale par une réclamation écrite, le Client a également la possibilité de s'adresser gratuitement au Médiateur bancaire en écrivant à l'adresse suivante : Le médiateur auprès de la FBF - CS 151 - 75422 PARIS Cedex 09 ou au moyen du formulaire de saisine en ligne disponible sur le site internet du Médiateur : lemediateur.fbf.fr . La demande du Client doit être adressée au Médiateur bancaire dans un délai d'un an à compter de la réclamation écrite auprès de la Caisse Régionale. A compter de la date de notification de sa saisine adressée par le Médiateur bancaire au Client et à la Caisse Régionale, l'issue de la médiation prendra fin dans le délai de 90 jours, sauf prolongation par le Médiateur en cas de litige complexe. Le Client peut se renseigner sur le déroulement de cette procédure de médiation en consultant le site internet du Médiateur bancaire.

Pour tout litige relatif à des produits ou services financiers, le Client peut saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) : par voie postale (Le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers, 17 Place de la Bourse - 75082 PARIS Cedex 02) ou par internet (formulaire de demande de médiation disponible sur le site internet de l'AMF - Rubrique du Médiateur à l'adresse suivante : <http://www.amf-france.org>).

Pour tout litige relatif à la commercialisation des contrats d'assurance, le Client peut saisir le Médiateur de l'Assurance par voie postale en écrivant à l'adresse suivante : La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 - 75441 Paris Cedex 09 ou par voie électronique sur le site internet du Médiateur à l'adresse suivante www.mediation-assurance.org.

Pour tout litige relatif à un contrat ou une opération réalisé(e) en ligne, le Client peut recourir à la plateforme européenne de Règlement des Litiges en Ligne accessible à l'adresse Internet suivante : <https://webgate.ec.europa.eu/odr>

Document informatif à vocation non-publicitaire

05/2021 - Réf. PART/2021 - Édité par la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Val de France, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit dont le siège social est 1 rue Daniel Boutet 28000 Chartres. 400 868 188 RCS Chartres - n° TVA intracommunautaire FR 31 400 868 188 - Société de courtage d'assurance immatriculée au registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 022 704. Adresses : CS 50069 28008 Chartres Cedex ou CS 23428 41034 Blois Cedex - Tél. : 02 37 27 30 30 / 02 54 58 37 00 - www.ca-valdefrance.fr